



Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 35

Samedi 19 octobre 2013 - 84^e année

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Loire /

Le Président de la République inaugure une usine de panneaux en fibres de bois. p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Rhône-Alpes / Du mieux pour le BTP

Alsace - Lorraine /

Un nouveau président pour le Syndicat des scieurs et exploitants forestiers d'Alsace

Aquitaine / 4^{es} Masters des bois : le jury récompense Martin Py

Auvergne / Quinze participants pour le premier Wood Dating

Gros plan

Lorraine / Jean-Yves Caultet a visité la scierie Decker en phase de modernisation p.10

Spécial salon

Paris / Batimat 2013 : un rassemblement en trois dimensions p.11

Comprendre

Synthèse

Conférence Woodchem / Le bois, pétrole de demain ? p.13

Gérer

Les marchés

Exploitation forestière /

France : les ventes d'engins forestiers ont chuté de 26% en 2012 p. 16

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Hausse certes, mais acheteurs prudents à Gérardmer p. 18

Le chêne de la Nièvre retrouve les sommets p. 19

S'équiper

Matériels et techniques

Exploitation forestière /

Un pack de transport pour le GNR avec un combiné mobile pour bois bûche ... p. 20

Spécial salon

Batimat / Matériaux et produits p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 40

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com

Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • Abonnements : France (1 an) 107,50 €

Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176 - 00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

La TVA fait débat

Un amendement voté le 9 octobre a entériné le maintien de la TVA réduite à 5,5%, comme le préconisait au début du mois le ministre du Budget Bernard Cazeneuve, alors qu'il était prévu que son taux soit ramené à 5% au 1^{er} janvier. Cette énième volte-face du Gouvernement met un terme au dispositif des taux à 5, 10 et 20%, qui semblaient devoir s'appliquer début 2014. Si la nouvelle n'affecte qu'indirectement les professionnels de la construction, il est probable néanmoins qu'elle mette un terme aux derniers espoirs de ceux qui souhaitent voir le taux de TVA sur l'intégralité des travaux dans le secteur du bâtiment s'aligner avec celui fixé pour la rénovation énergétique. À deux semaines de l'ouverture des portes du salon Batimat, grande messe des professionnels de la construction, les responsables syndicaux ont néanmoins préféré accueillir l'information avec philosophie. Didier Ridoret, président de la FFB, estime pour sa part que le Gouvernement a surtout raté le coche de la simplification des taux qu'il défendait. Patrick Liébus, président de la Capeb, rappelle que l'essentiel est d'avoir obtenu la TVA réduite sur la rénovation énergétique (1), et dont on peut espérer qu'elle bénéficiera au développement de l'utilisation du bois.

Plus ennuyeux, toujours le 9 octobre, la proposition d'amendement au projet de loi de finances 2014 pour une réduction du taux de TVA sur le bois de chauffage a été rejetée lors de l'examen du texte en commission des finances à l'Assemblée nationale. Même si dans les conclusions de son rapport en juin dernier Jean-Yves Caultet précisait déjà qu'il était préférable d'étudier la mise en place de systèmes permettant le retour vers la filière des sommes dégagées par la hausse du taux de TVA à 10% (2), les entreprises fédérées au sein du SEIBE et du SNBC (3) gardent l'espoir de voir aboutir leur demande. Leur proposition d'amendement pour un taux de TVA à 5% sur le bois de chauffage est désormais portée par 170 députés de tous bords politiques et fera l'objet d'un vote en séance publique à l'Assemblée nationale dans les prochains jours.

LBI

(1) Lire : "Franc-parler / Relance technique", dans *Le Bois International* n°32 du 28 septembre 2013.

(2) Lire "Gros plan / Filière forêt-bois : Jean-Yves Caultet révèle les pistes proposées dans son rapport" dans *Le Bois International* n°20 du 1^{er} juin 2013.

(3) Syndicat des entreprises indépendantes du bois-énergie et Syndicat national du bois de chauffage.